RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-112004

Département(s) de publication : **80**
Annonce n° **26-112004**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : FOURNITURE DE FLUIDES MEDICAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES POUR LES SITES DU CHU AMIENS PICARDIE

Description : FOURNITURE DE FLUIDES MEDICAUX ET PRESTATIONS ASSOCIEES POUR LES SITES DU CHU AMIENS PICARDIE

Identifiant de la procédure : 42d6fc91-98a7-4d1e-a51d-c0a42c62f53e

Identifiant interne : 26PS0269

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : Concernant les lots 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 12, 13 et 14 : L' accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/07/2027 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 30/06/2032 et reconductible 1 fois 6 mois par tacite reconduction. Concernant les lots 6, 8, 10 et 11 : L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 09/07/2027 (ou de sa notification si ultérieure) jusqu'au 30/06/2032 et reconductible 1 fois 6 mois par tacite reconduction. Concernant les lots 1, 2, 3 : A compter de la date de début effective des prestations de l'accord-cadre, le Titulaire dispose d'une tolérance de 3 mois pour la mise en œuvre des installations définitives dites vrac et de production d'air médical. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur a la possibilité de facturer la différence (article 2.3.4.1 CCTP). Pour chaque lot, l'accord-cadre est mono-attributaire à émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-2, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec un maximum en valeur pour toute la durée de l'accord-cadre, conformément aux dispositions de l'article R.

2162-4, 2° du Code de la commande publique. Les montants maximaux applicables à chaque lot pour toute la durée de l'accord-cadre sont précisés à l'article 4 du CCAP. Les variantes sont autorisées à l'initiative des candidats Le candidat présente une seule variante au maximum par lot. Lorsque le candidat présente une variante, il est libre de produire ou non une offre de base. Les variantes peuvent porter sur les lots 4 à 13 (fournitures de gaz conditionnés) (cf. article 6.2 du RC). La présente consultation contient une prestation supplémentaire facultative (PSEF) Les prestations attendues les concernant sont décrites à l'article 2.11 du Cahier des Clauses Techniques Particulières. La PSEF 1 : Télévisualisation. La PSEF 1 est à proposer pour les lots 1, 2, 3 uniquement. Visite des lieux d'exécution concernant les lots 1, 2, 3 et 14 : Il est précisé que la visite des sites est facultative mais est néanmoins vivement conseillée. L'Organisation des visites et prises de rendez-vous sont indiquées dans le règlement de consultation (cf. article 6.4 du RC). Remise des échantillons obligatoire et des essais concernant le lot 12 : Dans le cadre de cette consultation, des essais obligatoires des équipements de dispositif d'administration et des consommables associés proposés par les candidats ayant remis une offre conforme au cahier des charges, seront réalisés au sein du CHU d'Amiens-Picardie. (cf. article 13.4 du RC) Présentations des offres et démonstration (article 13.5 RC) : En raison du degré de complexité certain concernant l'objet du marché et après ouverture des plis, les candidats ayant présenté une offre conforme pour un ou plusieurs lots seront conviés à une présentation de leur offre en présentiel. Concernant les lots (4 à 13), lors de cette présentation des offres, il est demandé aux soumissionnaires de venir accompagnés d'une bouteille par lot. Pour le lot 4, le candidat présentera toutes les typologies de bouteilles présentes dans son offre (ex : bouteille avec affichage, sans affichage, etc.). 24111500-0 Gaz médicaux 24111900-4 Oxygène 24112200-4 Oxyde azotée 24112100-3 Dioxyde de carbone 24111700-2 Azote 24113200-1 Air comprimé 24111000-5 Hydrogène, argon, gaz rares, azote et oxygène 24111300-8 Hélium 24110000-8 Gaz industriels

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.4 **Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 14

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 14

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : Fourniture d'oxygène médical pour alimentation de réseau pour les sites Sud ; Saint-Victor ; CH Doullens ; SMR Vallée des vignes ; Institut Faire Faces

Description : Fourniture d'oxygène médical pour alimentation de réseau pour les sites Sud ; Saint-Victor ; CH Doullens ; SMR Vallée des vignes ; Institut Faire Faces

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 45 points 2 Valeur technique : 50 points 2.1 Qualité pharmaceutique, technique et administrative (20 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (10 points) 2.3 Prestations associées à la fourniture (20 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0002

Titre : Fourniture d'air médical pour alimentation de réseau pour les sites Sud ; Saint-Victor ; CH Doullens ; SMR Vallée des vignes

Description : Fourniture d'air médical pour alimentation de réseau pour les sites Sud ; Saint-Victor ; CH Doullens ; SMR Vallée des vignes

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,400,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 45 points 2 Valeur technique : 50 points 2.1 Qualité pharmaceutique, technique et administrative (20 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (10 points) 2.3 Prestations associées à la fourniture (20 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et

pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0003

Titre : Fourniture d'azote médical pour alimentation de réseau pour le site Sud

Description : Fourniture d'azote médical pour alimentation de réseau pour le site Sud

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 45 points 2 Valeur technique : 50 points 2.1 Qualité pharmaceutique, technique et administrative (20 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (10 points) 2.3 Prestations associées à la fourniture (20 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice

administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0004

Titre : Fourniture d'oxygène médical conditionné pour les sites Sud, CH Doullens, SMR Vallée des vignes et prestation de gestion de parc tous gaz, tous sites, traçabilité de niveau 2

Description : Fourniture d'oxygène médical conditionné pour les sites Sud, CH Doullens, SMR Vallée des vignes et prestation de gestion de parc tous gaz, tous sites, traçabilité de niveau 2

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,000,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 40 points 2 Valeur technique : 55 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (10 points) 2.3 Livraison (5 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (5 points) 2.5

Méthodologie de la prestation de gestion du parc (15 points) 2.6 Continuité et amplitude de la prestation (15 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0005

Titre : Fourniture d'oxygène médical conditionnés pour camion de SAMU

Description : Fourniture d'oxygène médical conditionnés pour camion de SAMU

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 60,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (10 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (10 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0006

Titre : Fourniture de gaz industriel et de laboratoire

Description : Fourniture de gaz industriel et de laboratoire

Identifiant interne : Lot 10

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (10 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (10 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée

contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0007

Titre : Fourniture d'air médical et autres gaz médicaux conditionnés pour les sites Sud, Saint Victor et CH Doullens

Description : Fourniture d'air médical et autres gaz médicaux conditionnés pour les sites Sud, Saint Victor et CH Doullens

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (5 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à

son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0008

Titre : Fourniture d'air médical conditionné B5 pour les sites Sud, Saint Victor et CH Doullens

Description : Fourniture d'air médical conditionné B5 pour les sites Sud, Saint Victor et CH Doullens

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (5 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0009

Titre : Fourniture d'air médical conditionné B5 Hauteur maximale 60 cm

Description : Fourniture d'air médical conditionné B5 Hauteur maximale 60 cm

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (5 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0010

Titre : Fourniture de gaz conditionnés pour explorations fonctionnelles respiratoires

Description : Fourniture de gaz conditionnés pour explorations fonctionnelles respiratoires

Identifiant interne : Lot 11

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 30,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information médicale et de la documentation technique : (5 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0011

Titre : Fourniture de gaz conditionnés contenant du protoxyde d'azote à usage médical

Description : Fourniture de gaz conditionnés contenant du protoxyde d'azote à usage médical

Identifiant interne : Lot 9

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 40 points 2 Valeur technique : 55 points 2.1 Organisation administrative (3 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information, formation médicale et de la documentation technique : (17 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0012

Titre : Fourniture de gaz conditionnés de monoxyde d'azote basse con- centration

Description : Fourniture de gaz conditionnés de monoxyde d'azote basse con- centration

Identifiant interne : Lot 13

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 40 points 2 Valeur technique : 55 points 2.1 Organisation administrative (3 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Livraison (15 points) 2.4 Qualité de l'information, formation médicale et de la documentation technique : (17 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à

compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0013

Titre : Fourniture de gaz conditionnés de monoxyde d'azote et dispositif d'administration Adulte et pédiatrie

Description : Fourniture de gaz conditionnés de monoxyde d'azote et dispositif d'administration Adulte et pédiatrie centration

Identifiant interne : Lot 12

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 40 points 2 Valeur technique : 55 points 2.1 Organisation administrative (5 points) 2.2 Sécurité et facilité d'utilisation (20 points) 2.3 Prestations associées à la fourniture (20 points) 2.4 Qualité de l'information, de la documentation technique et livraison : (10 points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice

administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0014

Titre : Fourniture oxygène ambulatoire, mise à disposition des équipe- ments et fourniture des consommables nécessaires

Description : Fourniture oxygène ambulatoire, mise à disposition des équipe- ments et fourniture des consommables nécessaires

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24111500 Gaz médicaux

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 66 **Mois**

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 **Euro**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **oui**

5.1.10 **Critères d'attribution**

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 Prix : 50 points 2 Valeur technique : 45 points 2.1 Sécurité et qualité (30 points) 2.2 Livraison (15) points) 3 Critère environnemental : 5 points

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée de l'accord-cadre est justifiée par les investissements matériels et logistiques spécifiques nécessaires à son exécution. La fourniture de gaz en vrac implique, en effet, l'installation d' équipements techniques dédiés sur chacune des dalles concernées, représentant un investissement initial important pour les titulaires. La fourniture de gaz conditionnés nécessite, quant à elle, la mise à disposition d'un parc conséquent de bouteilles, ainsi que la mobilisation de moyens industriels et logistiques permettant d'assurer la continuité des approvisionnements. Une durée contractuelle étendue permet ainsi aux titulaires d'amortir les investissements réalisés et de pérenniser les moyens mobilisés pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Organe chargé des procédures de recours Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet (U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat ; Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Le tribunal administratif d'Amiens peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier BP 14 - CS 81114 80011 AMIENS CEDEX 01 Tél : 03.22.33.61.70 / Télécopie : 03.22.33.61.71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Adresse internet(U.R.L) : http://amiens.tribunal-administratif.fr

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : France

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Adresse postale : 1 ROND-POINT DU PR CHRISTIAN CABROL

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : Direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Adresse internet : www.chu-amiens.fr

Profil de l'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 RUE LEMERCHIER

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336171

Adresse internet : https://amiens.tribunal-administratif.fr

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c9079eda-51a5-4565-a4a3-cbb01776316d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/11/2026 à 22:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2026